

AR Prefecture

016-21160049 MAIRIE DE BONNES-DE

Reçu le 26/05/2026 Charente

Code Postal 16390

Tél 05.45.98.51.74

mairiebonnes@orange.fr

Site : bonnes.fr

EXTRAIT

2026N° 38.

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le mardi 14 avril, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Péchère de Chamberlanne Denis

Date de la convocation : 07 avril 2026

Présents : Mesdames CHASSIN Pascale, MULLER Amélie, FAURE Christine, ADAMY Sandy, Messieurs VALOIS Dominique, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, CHAILLOUX Alain, VAN HOUTTE Ignace.

Excusé : Monsieur BERTIEAU Luc

Absent : néant.

Monsieur VALOIS Dominique a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms :

Président : Monsieur Denis Péchère de Chamberlanne

Membres titulaires :

Monsieur ROUSSILLON Nicolas

875 Route du Monjat

Monsieur CHAILLOUX Alain

100 Route du Massou

AR Prefecture

016-211600499-20260414-2026_38-DE
Reçu le 26/05/2026

Monsieur AUTHIER Adrien
Madame FAURE Christine
Monsieur VALOIS Dominique
Madame CHASSIN Pascale

145 Allée de la Gauterie
275 Impasse de l'armet
115 rue de Soubise
3640 Route des Prairies

Membres suppléants :

Monsieur BERTIEAU Luc
Madame ADAMY Sandy
Madame GEORGES Claire
Monsieur DE GUILLEBON Olivier
Monsieur AUTHIER Philippe
Monsieur FAURE Jean-Claude

3 rue de Farebersviller
65 Route du Massou
610 Route des Vallons
20 rue du Château
110 Allée de la Gauterie
27 chemin de l'Ecurie

Monsieur GOUGUET Eric
Monsieur PASQUAUD Roland
Monsieur GEORGES Jean-Claude
Monsieur CAPOT Jean-Claude
Madame NYZAM Fabienne
Monsieur BOURRUT LACOUTURE Jean Paul

650 route de la Grave
4 rue des Sarments
620 Route des Vallons
2660 Route des Praires
8 impasse de Roumagou
130 Impasse de La Petite Grange

Monsieur BENEIX Roger
Madame LALANCE Ghislaine
Monsieur CHATENET Cyril
Madame COIFFARD Evelyne
Monsieur CHATENET Fabrice
Monsieur BEGUERIE Stéphane

450 Route des Prairies
580 Route des Pairies
160 rue du Fresse
15 rue de Farebersviller
22 rue des sarments
155 Chemin Valois

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Affiché le 27 mai 2026

BONNES, le 22 mai 2026
Le Maire,
M. Denis Péchère de Chamberlanne

Chassin

